

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 63 (1937)
Heft: 11

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 12 francs
Etranger : 14 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 10 francs
Etranger : 12 francs

Prix du numéro :
75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. — Organe de publication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

COMITÉ DE RÉDACTION. — Président: R. NEESER, ingénieur, à Genève. — Membres: *Fribourg*: MM. L. HERTLING, architecte; A. ROSSIER, ingénieur; *Vaud*: MM. C. BUTTICAZ, ingénieur; E. ELSKES, ingénieur; EPITAUX, architecte; E. JOST, architecte; A. PARIS, ingénieur; CH. THÉVENAZ, architecte; *Genève*: MM. L. ARCHINARD, ingénieur; E. ODIER, architecte; CH. WEIBEL, architecte; *Neuchâtel*: MM. J. BÉGUIN, architecte; R. GUYE, ingénieur; A. MÉAN, ingénieur cantonal; *Valais*: MM. J. COUCHEPIN, ingénieur, à Martigny; HAENNY, ingénieur, à Sion.

RÉDACTION: H. DEMIERRE, ingénieur, 11, Avenue des Mousquetaires,
LA TOUR-DE-PEILZ.

ANNONCES

Le millimètre sur 1 colonne,
largeur 47 mm :
20 centimes.

Rabais pour annonces
répétées.

Tarif spécial
pour fractions de pages.

Régie des annonces :
Annonces Suisses S. A.
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)
Lausanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. DOMMER, ingénieur, président; G. EPITAUX, architecte; M. IMER.

SOMMAIRE : Commission centrale pour la navigation du Rhin. — Expériences sur le mouvement permanent de l'eau dans les canaux découverts, avec apport ou prélèvement le long du courant (suite et fin), par H. FAVRE, Dr ès sc. techn. et F. BRAENDLE, Ing. dipl. — Terrassement des lacs d'accumulation, par G. MATHYS, ingénieur, à Bâle. — Nombre de consommateurs homogènes simultanément admissibles dans une installation centrale à eau chaude, par le Dr W. KUMMER, professeur à l'E. P. F., à Zurich. — Pour l'aménagement du Rhône. — Congrès international de l'habitation et de l'urbanisme. — Congrès international des applications de l'éclairage. — BIBLIOGRAPHIE. — CARNET DES CONCOURS. — NOUVEAUTÉS. — INFORMATIONS.

COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN

Compte rendu de la session d'avril 1937.

La Commission centrale pour la navigation du Rhin a tenu à Strasbourg, sa session de printemps, du 6 au 8 avril 1937 sous la présidence de M. Jean Gout, ministre plénipotentiaire, le Gouvernement allemand n'étant plus représenté au sein de la Commission conformément à sa note du 14 novembre 1936; d'autre part, la Délégation italienne a fait connaître la décision de son Gouvernement de ne plus prendre part dans les circonstances actuelles aux travaux de la Commission.

Dans l'expédition des affaires administratives courantes, il a été communiqué à la Commission que 58 patentes de batelier ont été délivrées en 1936 en Belgique, 19 en France, 453 aux Pays-Bas et 2 en Suisse; en outre 8 dérogations au minimum d'équipage ont été accordées, en 1936, en France, et aucune en Belgique, aux Pays-Bas et en Suisse.

Comme on le sait par les comptes rendus précédents, depuis plusieurs années, un Comité présidé par M. Herold, Commissaire suisse, travaillait activement à l'élaboration d'un nouveau règlement de police pour la navigation du Rhin; le Comité ayant achevé sa tâche, la Commission a pris connaissance du projet qu'il a établi et a renvoyé à la prochaine session la décision sur l'adoption de ce projet.

Il a été décidé d'établir, comme par le passé, le Rapport annuel pour l'année 1936, sur la base des données qui seraient fournies officiellement à la Commission par les administrations intéressées.

La date de la prochaine session a été fixée au jeudi 11 novembre 1937.

Expériences

sur le mouvement permanent de l'eau dans les
canaux découverts, avec apport ou prélèvement
le long du courant,

par H. FAVRE, Dr ès sc. techn. et F. BRAENDLE, Ing. dipl.
Laboratoire de recherches hydrauliques annexé
à l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich.

(Suite et fin.)¹

c) Expériences sur les mouvements à débit décroissant, avec prélèvement latéral d'un seul côté.

Cette série comprend 8 essais, numérotés de c1 à c8. Dans toutes ces expériences, l'échancrure de rive droite était murée. Celle de rive gauche débitait seule; ses parois avaient comme profil un demi-cercle, sauf celle limitant cette échancrure à l'amont, qui avait la forme indiquée à la vue en plan partielle de la figure 3.

La technique de ces expériences a été la même que celle des essais b), à cette exception près qu'un seul des deux déversoirs était utilisé.

Le tableau III, colonnes 2 à 7, donne les principales caractéristiques des essais et la figure 14, les profils en long de la surface de quatre expériences (c3 à c6).

Les figures 15 à 18 sont des vues de la surface pendant les essais c1 et c2. Les figures 15 et 16 montrent que l'on avait isolé la partie du bassin située à l'amont des déversoirs. Cette isolation a été reconnue nécessaire pour empêcher la naissance dans ce bassin d'oscillations, qui auraient rendu difficile la mesure de la hauteur de la nappe sur le déversoir à contraction latérale situé à l'aval.

¹ Voir Bulletin technique du 24 avril 1937, page 109.